

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **80 (1944)**

Heft 14

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Avec les instituteurs yougoslaves internés. — Vaud : Assemblée des délégués. — Dans les sections. — Places au concours. — Ecoles normales, brevets 1944. — Genève : Société genevoise de travail manuel et des réformes scolaires. — U.I.G. - Dames et messieurs - U. A. E. E. - Convocation. — U. I. G. Messieurs : Rendons à César. — Neuchâtel : Nouveaux sociétaires. — Place au concours. — Cours de papiers peints. — Jura : Orientation professionnelle (suite). — Bibliographie.

Partie pédagogique : Robert Jaquet : L'école et l'après guerre. — Richard Berger : La décoration mobile. — H. D. : Billet à ma filleule. — Informations : La dixième étape du plan d'extension des cultures. — Les livres.

PARTIE CORPORATIVE

AVEC LES INSTITUTEURS JOUGOSLAVES INTERNÉS

Une trentaine de nos collègues yougoslaves, entrés en Suisse par les voies les plus inattendues — traversée du Rhin à la nage ou des Alpes à une altitude de 3000 mètres — sont cantonnés dans différents centres des environs d'Yverdon. Le Comité central de la SPR ayant été averti par les services de l'internement a décidé de se mettre en rapport avec eux et de leur apporter, avec les messages affectueux de leurs amis suisses, l'aide morale qui pourrait adoucir leur captivité.

Délégué par le CC, je me suis rendu samedi 25 mars à Yverdon. Un groupe d'internés, vêtus de l'uniforme de soldat anglais, avec les insignes des grades discrètement piqués aux tuniques, m'attendaient à la gare. D'emblée, nous nous comprenons, nos collègues parlant joliment notre langue. Et nous échangeons nos idées, autour d'un verre de vin du pays. Nous passons ensemble des heures trop brèves, à parler de nos deux pays, de notre profession, de nos familles et de nos élèves.

Nous pourrions aisément réaliser l'un ou l'autre des vœux exprimés, très modestement, par nos collègues :

- tout d'abord, leur envoyer régulièrement nos journaux pédagogiques ;
- organiser à leur intention quelques conférences dans lesquelles nous leur ferons connaître la Suisse et ses institutions ;

- avec le consentement des autorités d'internement, envisager l'éventualité d'un cours de quelques semaines destiné à orienter nos collègues sur nos méthodes pédagogiques, notre organisation scolaire, sur les problèmes nationaux, tout en développant leurs connaissances en langue française ;

C'est avec joie que le corps enseignant suisse mettra tout en œuvre pour rendre le séjour de nos amis yougoslaves en Suisse aussi utile et agréable que possible.

Dès maintenant, nous leur adressons une cordiale bienvenue sur notre sol, tout en leur souhaitant de revoir bientôt les êtres et les choses qui leur sont chers !

Charles Junod.

VAUD**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS****le 30 janvier 1944**

La place nous a manqué pour publier plus tôt ce résumé des délibérations. (*Réd.*)

Trente-quatre délégués ainsi qu'un certain nombre d'invités, dont M. Décorvet, président des TF, sont présents. Seule, la section d'Aubonne n'est pas représentée.

Comptes — Caisses spéciales. Après le rapport des vérificateurs, présenté par M. Soavi, les divers comptes sont admis sans discussion.

Musée scolaire. Dans son rapport, M. Borloz souligne que les collections sont très utilisées. De nouveaux tableaux et des diapositifs ont été achetés. La S. P. V. continuera à soutenir le Musée scolaire par un subside annuel de Fr. 800.—.

Traitements fixes. M. Cheralley complète les renseignements qu'il a donnés dans le *Bulletin* du 29 janvier.

Commission des retraites. M. W. Zimmermann donne connaissance de quelques cas soumis à la commission, qui tient deux séances annuelles présidées par le Chef du Département. Le rapporteur souligne que l'Etat est libre de se passer de l'avis de la commission. Après avoir cité les sommes versées ces dernières années par la caisse, M. Zimmermann parle du déficit de l'exercice 1943. Une commission spéciale, dont MM. Maxime Reymond, J. Chuard et Viret font partie, étudie de nouveau toute la question des retraites.

Asile rural d'Echichens. M. Fague présente un rapport dont il souligne l'importance et l'opportunité. L'année 1943 a connu des difficultés de nature diverse. D'ordre financier d'abord ; d'ordre moral ensuite. Le bureau du comité a eu fort à faire pour fixer la situation matérielle et professionnelle du personnel enseignant et surtout pour chercher une solution à une mésentente entre ce personnel et la direction. Depuis quelques années déjà, un malaise s'est manifesté d'une façon plus ou moins apparente. Le comité S. P. V. qui en eut connaissance établit un contact étroit avec l'Asile, ce qui eut d'heureux résultats et s'avère nécessaire. Une commission pédagogique, dont les collègues Viret et Dentan font partie, étudie les améliorations pédagogiques qui pourraient être réalisées.

Par suite de la mise en vigueur de la nouvelle loi d'assistance, la 3e classe, supprimée en 1935, a été rétablie en 1943 ; elle est tenue par une institutrice.

Pour remédier à la crise financière, le Grand comité a examiné plusieurs suggestions : augmentation du prix de pension, diminution du nombre des élèves ; emprunt ; modification du but de l'Asile et, enfin, fermeture de l'établissement. Le 26 janvier dernier une conférence des chefs de service des Départements de Justice et Police, de l'Intérieur et de l'Instruction publique a aussi étudié la situation.

Des démarches seront faites auprès de l'Etat pour qu'il participe dans une mesure plus importante au relèvement des finances de l'établissement et qu'il lui fournisse les moyens nécessaires à sa bonne mar-

che. Le Comité S.P.V. propose en premier lieu que le personnel enseignant soit payé intégralement par l'Etat. M. Fague termine en recommandant la collecte annuelle dans les classes. Une longue et intéressante discussion suivit cet exposé.

Radio-scolaire. Le rapport présenté par M. Bignens apprend qu'en 1943, 526 classes sur 1225 ont pris les émissions ; 312 communes ont profité de cet enseignement. Contrairement à une opinion répandue, la radio-scolaire ne fait pas de bénéfice sur la vente des feuillets de documentation.

Ecolier romand et Journal des parents. M. Born fait remarquer que la présentation des deux publications a été rajeunie et modernisée. L'Ecolier romand pour les cadets mérite d'être recommandé aux classes auxquelles il s'adresse. M. Ray, ancien délégué de notre association, continue à faire partie du comité.

Caisse de la Société coopérative Secours et Invalidité : Nomination de la Commission de contrôle. Il faut se conformer à la décision prise l'an dernier par l'Assemblée des délégués : la Commission est renouvelable chaque année par tiers. On procède par tirage au sort : Mlle B. Mury est éliminée ; M. Soavi est réélu pour un an ; M. Inglin pour deux et Mlle Mosimann (Lausanne) pour trois ans.

Membres honoraires. 45 sociétaires ont été promus membres honoraires. (Nous en publierons les noms prochainement.) Les présidents doivent en avoir la liste. Tout changement de section doit être annoncé de président à président. La question de savoir comment éviter que ces vétérans restent des isolés sera mise à l'ordre du jour de l'an prochain.

Modification des statuts. Le président Zimmermann explique les raisons pour lesquelles la S.P.V. doit modifier ses statuts. Il a donc fallu changer l'ordre du jour de l'Assemblée générale qui suivra cet après-midi. Cette façon de faire est admise par 24 voix.

Lectures pour la Jeunesse. M. Rostan recommande cette œuvre suisse. Il aimerait que la S.P.V. en fasse sa chose.

Secours mutuels. M. Petit rappelle qu'il existe au sein de la Société vaudoise de secours mutuels une collectivité S.P.V. Les conditions sont vraiment avantageuses. Les collègues doivent en profiter : ceux qui appartiennent à une section du canton peuvent demander leur transfert à la Collectivité S.P.V.

Le secrétaire : J. Born.

DANS LES SECTIONS

Aigle. L'assemblée du 11 mars réunit une trentaine de collègues. Après une courte séance administrative on entendit avec vif intérêt un exposé de notre collègue Ed. Viret : « Une manière d'enseigner. » Avec modestie et une simplicité charmante, notre collègue nous a parlé de ses expériences. Nous avons senti, avec émotion parfois, l'atmosphère qu'il sait donner à sa classe. Nous lui adressons un merci cordial. S. P.

PLACES AU CONCOURS

Maîtres primaires supérieurs : Châtelard-Montreux ; Ballaigues ; Baulmes ; Cossonay ; Le Pont ; Ollon (2 dont 1 à Villars) ; Ormonts-Dessous ; Ormonts-Dessus. — 14 avril. — Vevey (2). — 18 avril.

Instituteurs : Vich ; Chêne-Pâquier. — 14 avril. — Vevey ; Epesses ; Giez ; Fey ; Pailly ; Renens ; Les Granges de Sainte-Croix ; Saint-Georges ; Suscévaz. — 18 avril.

Maîtresses ménagères : Château-d'Oex ; Cossonay ; Nyon ; Ste-Croix. — 14 avril. St-Prex. — 18 avril.

Institutrices : Froideville ; Morges ; Oppens ; Rolle ; Montreux-Châtelard. — 14 avril. — Ferreyres ; Gossens ; Leysin ; Renens ; Ste-Croix (La Sagne) ; Yverdon (2) ; Mont sur Rolle ; Moudon. — 18 avril.

Maîtresses semi-enfantines : L'Isle ; Croix ; Provence. — 18 avril. —

Maîtresses d'ouvrage : Aigle. — 14 avril. Arzier, Le Muids. — 18 avril.

Maîtresse de coupe à l'école ménagère : Le Chenit. — 14 avril. — Saint-Prex. — 18 avril.

ÉCOLES NORMALES

Brevets 1944

Ont obtenu le brevet pour :

a) *l'enseignement primaire* : MM. Andrey, Jean-Pierre ; Ballif, Georges ; Barbey, Jean-René ; Chappuis, Michel ; Debluë, Henri ; Favrod Pierre ; Gonthier, Albert ; Rousseil, Pierre ; Strehl, Jean ; Veillon, Armand ; Vuille, Daniel.

Mlles Aguet, Marie ; Badan, Josette ; Chavannes, Claudine ; Delacrétaiz, Hélène ; Dupuis, Fernande ; Eberhard, Lucienne ; Gilliéron, Ruth ; Maire, Eliane ; Modoux, Hélène ; Monod, Gabrielle ; Rossier, Marie ; Roulet, Madeleine ; Scherrer, Jacqueline ; Sérex, Hélène ; Thibaud, Geneviève ; Thomas, Annie ; Weiss, Hélène ; Weiss, Jacqueline.

Externe : Hug, Madeleine.

b) *l'enseignement aux écoles enfantines et semi-enfantines* : Mlles Balsiger, Georgette ; Banderet, Juliette ; Barbey, Raymonde ; Besson, Claudine ; Cherix, Madeleine ; Demont, Liliane ; Fayet, Josette ; Kalbfuss, Irma ; Maire, Noëlle ; Margairaz, Hélène ; Pilet, Lucette ; Pochon, Anne-Marie ; Sonderegger, Lydia ; Wuilleumier, Nelly.

c) *l'enseignement des travaux à l'aiguille* : Mlles Balsiger, Georgette ; Banderet, Juliette ; Barbey, Raymonde ; Barbier, Monique ; Besson, Claudine ; Blanc, Yvonne ; Cherix, Madeleine ; Demont, Liliane ; Fayet, Josette ; Jaton, Laure ; Kalbfuss, Irma ; Maire, Noëlle ; Margairaz, Hélène ; Nicolas, Renée ; Pilet, Lucette ; Pittier, Nelly ; Pochon, Anne-Marie ; Pochon, Mariette ; Sonderegger, Lydia ; Vidoudez, Marguerite ; Wuilleumier, Nelly ; Wœrner, Yvette.

Bienvenue à tous ces nouveaux collègues dans la grande famille des instituteurs vaudois !

Les prix suivants sont décernés :

Prix S. P. V. (régularité et conduite) : M. Veillon Armand, Mlle Modoux Hélène.

Prix de volonté : M. Favrod Pierre.

Prix L. Pelet (travail et conduite) : Mlle Aubert Simone.

Prix F. Guex (pédagogie) : Mlle Thomas Annie.

Prix L. Jayet (pédagogie pratique) : M. Rochat Paul.

Prix Victor Hugo (français) : Mlles Aguet Marie et Serex Hélène, MM. Gonthier Albert et Debluë Henri.

Prix F. Meyer (mathématiques) : M. Veillon Armand.

Prix Ami Rosat (mathématiques) : Mlle Eberhard Lucienne.

Prix E. Reclus (géographie) : Mlles Aguet Marie et Thomas Annie, MM. Rousseil Pierre et Vuille Daniel.

Prix E. Frey (allemand) : M. Vuille Daniel.

Prix P. Jomini (sciences) : M. Rousseil Pierre.

Prix C. C. Denéréaz (chant) : Mlle Eberhard Lucienne, M. Rousseil Pierre.

Prix Albert Fœtisch (violon) : M. Ballif Georges.

Prix Albert Fœtisch (harmonium) : Mlle Thibaud Geneviève et Aguet Marie.

Prix de la Société des Beaux-Arts : MM. Gonthier Albert, Veillon Armand, Mlle Fayet Josette.

Prix de travaux manuels : M. Stocker Gilbert (2 G.).

Prix J. Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Genier Jacqueline.

Prix E. Hartmann (gymnastique) : M. Chappuis Michel, Mlle Scherrer Jacqueline.

Prix Mlle F. Grand (enfantine) : Mlle Noëlle Maire.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette cérémonie. E. V.

GENÈVE

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DES RÉFORMES SCOLAIRES

Pour répondre à un vœu exprimé par plusieurs collègues, notre groupement invite tous les instituteurs et les institutrices que la question ci-dessous intéresse, à se rencontrer

jeudi 13 avril, à 15 heures,

Café de la Terrasse, Place Longemalle.

Ordre du jour :

La « séance de couture » dans les écoles à classes mixtes ; ce qu'elle est pour les garçons, ce qu'elle pourrait être.

1. Introduction du sujet par M. L. Dunand.
2. Exposés de MM. Taban, Berger et Matile sur leurs essais dans le domaine des travaux manuels (écoles des Crêts et de Collonge).
3. Discussion.
4. Votation éventuelle d'une résolution.

Les collègues empêchés de venir à cette assemblée sont priés de bien vouloir nous faire part de leur opinion. Ce faisant, ils faciliteront la discussion annoncée et rendront service à la communauté des maîtres des classes rurales.

Nous engageons chacun à réfléchir spécialement aux points suivants :

a. Telle qu'elle est conçue actuellement, la séance dite de couture vous donne-t-elle satisfaction ?

b. Si tel n'est pas le cas, quelles réformes proposeriez-vous ?

Réponse à notre président L. Dunand, Ecole du Grutli, rue Général Dufour. Merci d'avance. Le comité.

U. I. G. — DAMES ET MESSIEURS — U. A. E. E.

CONVOCATION

Les membres de l'U. I. G. (Dames et Messieurs) et de l'Amicale des écoles enfantines sont convoqués en assemblée plénière le

Mercredi 12 avril 1944 à 16 h. 45 à l'Aula de l'Ecole d'Horlogerie, rue Necker.

Ordre du jour :

Nos enfants au secours des enfants d'Europe

conférence avec projections, par Monsieur Pierre Regard, chef de propagande de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants.

Nombreux sont les collègues qui collaborent à l'œuvre du sou hebdomadaire, collecte qui a rapporté 120,000 francs dans les seules écoles primaires du canton, en 1943.

Plus nombreux encore sont ceux qu'angoisse la souffrance indicible des enfants, victimes innocentes de la folie humaine.

C'est pourquoi tous les membres actifs, tous les honoraires des trois sections genevoises de la S. P. R. sont cordialement invités à cette conférence qui ne manquera pas de les intéresser vivement.

Pour le Comité mixte : Ed. Gaudin, président.

U. I. G. — MESSIEURS

RENDONS A CÉSAR...

Dans la relation de la causerie de notre collègue L. Dunand, « Travaux manuels et loisirs » (voir compte-rendu de l'assemblée générale du 11 février 1944, Bulletin No 9), j'ai indiqué que le Département de l'Instruction publique de Genève avait accepté le patronage de l'atelier itinérant de loisirs de Troinex. Cette phrase pourrait laisser croire qu'il ne s'agit que d'un appui moral, alors que ledit Département a participé pour les deux tiers à la création de l'atelier en question, en allouant généreusement la coquette somme de 12 000 fr. C'est là un geste qui mérite d'être souligné.

D'autre part, dans le compte rendu de notre assemblée statutaire du 4 mars dernier (Bulletin No 12), deux omissions sont à réparer, dût la modestie de notre dévoué collègue Ad. Lagier en souffrir.

C'est en effet lui qui, comme premier vice-président, a assumé la présidence, avec son autorité et son brio habituels. Et c'est encore lui qui, en compagnie des anciens présidents de l'Union, dont il est, a pris la parole à la fin du repas qui suivit la partie administrative, pour nous indiquer quelques moyens propres à « revaloriser » la profession d'instituteur.

Et cela aussi méritait d'être relevé.

G.-E. B.

Nous publierons dans le prochain *Bulletin* le compte rendu de l'Assemblée générale de l'U. P. G.-Dames du 29 mars.

Réd.

NEUCHÂTEL

NOUVEAUX SOCIÉTAIRES

Mlles Pauline Nardin (Le Locle); Edith Schwab, Charlotte Hodel et Gabrielle Ebermann (Neuchâtel); Monsieur Armand Bühler (La Chaux-de-Fonds).

A tous, nous souhaitons une cordiale bienvenue dans la SPN.

PLACE AU CONCOURS

Travers, classe du Mont (tous les ordres); inscriptions jusqu'au 11 avril.

J.-Ed. M.

COURS DE PAPIERS PEINTS

La Société neuchâteloise de Travail manuel et de Réformes scolaires a organisé, à Neuchâtel, du 15 au 25 février un cours de papiers peints. Quatre soirées furent consacrées à ce cours.

Sous l'experte direction de M. Willy Galland, une dizaine de participantes se sont initiées à la technique des papiers à l'amidon. Du simple papier lissé, jusqu'au papier coulé ou ruisselé, d'innombrables possibilités se présentent. Ainsi à l'aide d'un peigne en carton, d'un chiffon de papier, d'une règle ou même des doigts, que de fantaisies ne réalise-t-on pas! C'est si simple, tellement à la portée de nos écoliers. Dans ce domaine, pas d'échec, les plus maladroits sont des artistes.

Ces quatre soirées passées dans une atmosphère de franche gaîté, laissent aux participants un excellent souvenir.

H. P.

Force nous est de renvoyer à huitaine le compte rendu de l'Assemblée des délégués du 25 mars écoulé.

Réd.

JURA

ORIENTATION PROFESSIONNELLE (suite)

Ainsi donc, où en est actuellement la question?

C'est une ordonnance du Conseil exécutif datée du 14 février 1936, qui fixe actuellement et légalement, dans le canton, les grandes limites de l'organisation et du développement de l'orientation professionnelle. Cette ordonnance la place sous le contrôle du département de l'intérieur et en confie l'accomplissement des tâches à un office central constitué par le service d'orientation professionnelle de la ville de Berne. L'art. 3 de ce texte de loi mentionne les attributions de cet office qui sont loin d'être une sinécure à en juger par ce qui veut bien suivre:

- a) surveillance des offices d'orientation professionnelle subventionnés par l'Etat ;
- b) développement des services d'orientation professionnelle et de placement des apprentis institués par les communes ou des associations de communes ;
- c) organisation de cours et conférences ;
- d) réglementation de la répartition des apprentissages entre localités ;
- e) compensation systématique entre professions encombrées et professions déficitaires ;
- f) mesures en faveur des jeunes gens privés d'occupation ou à capacité de travail restreinte ;
- g) développement de l'institution des bourses d'apprentissage ;
- h) documentation professionnelle.

(A suivre.)

A. P.

BIBLIOGRAPHIE

L'enigme du cercueil vert, par Wilfred Chopard. Collection « Aventures et mystère ». Un vol. in-8 couronne, broché Fr. 3.50. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

L'action se passe en Angleterre, Un homme a disparu : crime, fuite, suicide ? La police n'a pu percer le mystère, et, voici 10 ans, l'affaire a été classée. Le narrateur de l'histoire, arrivé fortuitement sur les lieux, s'y intéresse, s'y passionne : il bat le pays, recueille précieusement toutes les données qui finissent par l'amener à la découverte de la vérité.

Roman policier d'un nouveau genre dont la lecture est aussi attrayante que délassante.

La Société romande de Lectures populaires a, une fois de plus la main heureuse en publiant un roman rural plein d'intérêt et de charme : **Mignon du Jolan**, par Yvette Prost.

L'action qui se déroule pendant la dernière invasion du territoire français, abonde en épisodes tour à tour touchants et dramatiques. La délicieuse figure de Mignon, l'héroïne, où la force, le bon sens, ne font tort ni à la gaieté, ni à la grâce, fera rêver bien des jeunes lecteurs... et des moins jeunes aussi, peut-être.

On peut devenir membre de la Société en payant une cotisation annuelle de Fr. 2.— au minimum. En ajoutant Fr. 3.— (prix de faveur) les membres de la Société reçoivent les publications qui paraissent dans le cours de l'année.

1. Pour les cotisations et les abonnements, s'adresser au Secrétariat administratif, avenue de Beaumont 7, à Lausanne.

2. Pour la vente, s'adresser à « Pro Juventute », rue de Bourg 8, à Lausanne.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉCOLE ET L'APRÈS-GUERRE

III

Dans les articles précédents, groupés sous le même titre, nous avons tenté de tracer le cadre général de notre activité, après avoir marqué la nécessité d'aborder les problèmes scolaires sans esprit préconçu et avec des yeux neufs. Plutôt que d'élaborer un nouveau plan d'études — ce qui pourrait constituer la seconde étape d'un travail d'équipe — nous avons esquissé la direction que pourraient prendre nos efforts, quelles qualités, quelles vertus ils devraient favoriser et développer. Certes, le sujet n'est pas épuisé par ces quelques lignes, mais elles suffisent, croyons-nous, à marquer une tendance.

Fixer le but de notre école populaire, établir l'âge auquel certaines notions peuvent être acquises par un élève moyen, déterminer avec modestie le bagage nécessaire qu'il est possible de donner en six ou sept ans de scolarité, tout cela ne constitue que les approches, les préliminaires de notre tâche. Reste la question des moyens.

Un programme de connaissances peu être imposé ou acquis. La remarque en a déjà été faite. Imposé, il formera dans l'esprit une masse plus ou moins ordonnée de connaissances mortes, la maîtrise relative d'une sorte de « règle du jeu » qui permet à ses possesseurs de réussir les exercices qu'on leur propose. Acquis, il meuble l'esprit, non seulement pour réussir les tâches scolaires, mais pour s'orienter ultérieurement dans la vie courante et grouper les notions qui seront acquises, en dehors de l'école ; il tend à donner une méthode, à former véritablement une mentalité.

Cette formation, à l'âge atteint par nos élèves, ne peut se faire que par expérience. Nous confondons, sous ce terme, pour la brièveté de notre exposé, à la fois la découverte du rapport ou de la notion, sa délimitation, la vérification et les applications que l'on en fera. Cette règle serait applicable aux quatre cinquièmes des acquisitions actuellement au programme, si les enfants venaient à l'école sept ou huit heures par jour ! Sa généralisation impliquera un dépouillement de nos plans d'études, qui contribuera pour beaucoup à éclaircir notre horizon.

Apprendre à faire, apprendre à reconnaître, apprendre à utiliser tels seront les mots d'ordre de la nouvelle école. Nous devons nous débarrasser de bien des hypertrophies et, guéris d'une obésité qui nous alourdit et nous empêche, mais à laquelle nous attribuons fausement notre bonne mine, nous aurons à redevenir maigres et musclés. Car l'avenir est aux maigres, aux agiles, aux efficaces. Il nous faudra nous soumettre à une cure radicale qui n'ira pas sans protestations ni sacrifices.

Car jusqu'ici, en parlant des problèmes scolaires, nous n'avons mentionné que l'école et les enfants. Et le corps enseignant? N'aura-t-il pas lui à subir sa « rénovation »? N'aura-t-il pas à s'imposer une règle nouvelle, à acquérir un esprit plus simple, à retrouver la grandeur de sa fonction?

C'est là un aspect de la question que l'on n'aborde, dans cette revue, qu'avec une certaine timidité. Pourtant il est primordial. Aucune réforme scolaire ne peut réussir, sans l'appui du corps enseignant.

Il y a quelques années — il semble aujourd'hui que ce soit dans un passé bien lointain — un pays, en pleine guerre, amorça une révolution scolaire qu'il accomplit dès la paix revenue. C'était en Autriche, à Vienne. La réussite de cette tentative, son succès auprès des éducateurs étrangers suscitèrent des controverses passionnées où l'esprit de parti se donna carrière. Laissant de côté le problème principal, l'éducation des enfants, la plupart des détracteurs — et ils furent légion — s'ingénierent à dépeindre l'école de Vienne sous les couleurs les plus sombres. Des gens qui ne s'étaient jamais occupés des problèmes d'éducation dans leur propre pays affirmèrent soudain une souveraine maîtrise dans l'examen et la critique impitoyable des réalisations viennoises. Ils montraient ainsi plus de talent que de probité intellectuelle.

Aujourd'hui, avec le recul du temps, la première question qui vient à l'esprit quand on examine les actes de cette campagne, c'est un pourquoi étonné? Pourquoi cette mobilisation des grands journaux contre l'école viennoise, alors que l'école n'a jamais été un sujet « public »? Pourquoi cet acharnement à dénigrer un système scolaire qui avait si bien conquis sa place au soleil qu'il fallut la force pour le détruire?

Il y a une réponse : c'est que la réforme scolaire viennoise était socialement orientée. Groupant les enfants d'une vaste agglomération, elle s'efforçait, dans le cadre de son activité, de réduire les contrastes sociaux, d'ouvrir plus largement à tous ceux qui en étaient dignes, des portes réservées jusque là à des privilégiés. La critique des pédagogues n'a jamais eu un caractère aussi forcené que celle des laïques. C'est qu'elle s'exerçait en fonction d'une réalité qui ne hante point communément l'esprit des journalistes, pas plus chez nous qu'ailleurs : les enfants. Ces enfants, précisément, auxquels les maîtres viennois avaient consacré leur force et leur amour, ces enfants qui allaient être la justification de leur activité, qu'ils avaient armés pour la vie véritable et non seulement dressés à une vie scolaire artificielle.

Cette réforme n'avait pas constitué qu'un changement d'horaire ou de programme. Elle leur avait coûté du temps et du travail. Ils avaient dû se rééduquer, avant de songer à éduquer leurs élèves. Ils avaient dû sortir de la routine agréable, aisée pour se lancer sur des chemins nouveaux, avec une responsabilité accrue en cas d'échec. Ils avaient dû savoir ce qu'ils voulaient, et non pas continuer ce que

d'autres, avant eux, avaient fait. Leur exemple mérite d'être médité au moment où leur rôle de précurseurs est souligné par la confusion où nous nous débattons...

L'an passé, les instituteurs suisses ont été appelés à suivre un cours de gymnastique, donné à grands frais, par des moniteurs qualifiés. Nous ne nourrissons aucune prévention contre la gymnastique ; nous admettons pleinement son utilité, sa nécessité. Pourtant, en évaluant les heures passées à exécuter des mouvements, qui ne différaient guère que par leur appellation baroque de ceux en usage, en supportant les sommes dépensées, la bonne volonté gâchée, nous ne pouvons nous empêcher de songer que véritablement nos besoins sont autres. Ils sont autres et ils sont plus urgents.

Dès aujourd'hui, les instituteurs de notre pays peuvent, s'ils le veulent, se mettre au travail. La besogne ne manque pas. Mais avant que d'intervenir efficacement sur le terrain pratique, qu'ils s'apprêtent à revoir eux-mêmes leurs conceptions, à découvrir ce qui, dans leur comportement, pour utiliser un terme pédagogique, est fait de facilités complaisamment utilisées et de nécessité véritable, qu'ils recherchent et acquièrent un regard neuf, un cœur large, une volonté opiniâtre. Il en est grand temps.

Robert Jaquet.

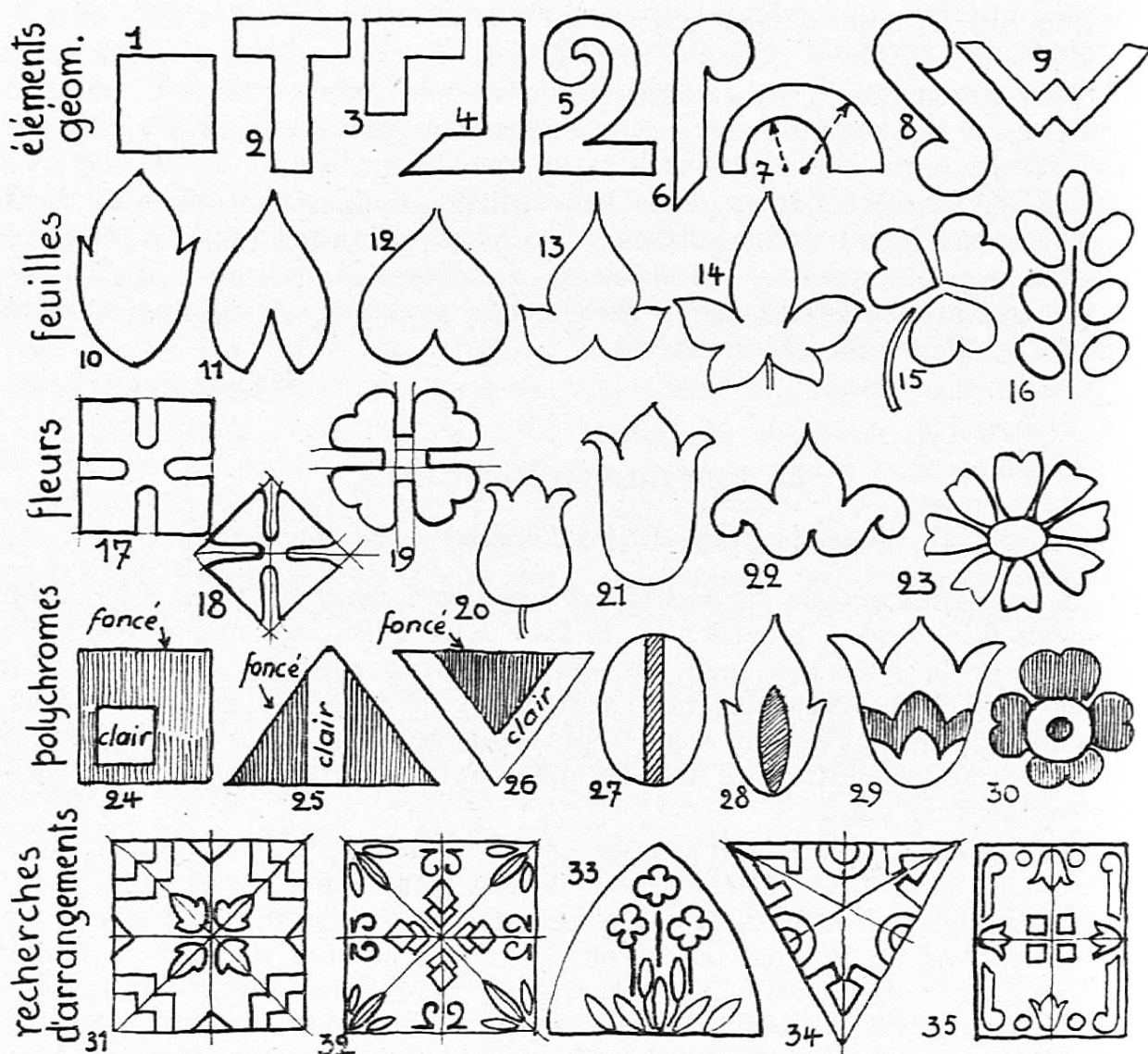
LA DÉCORATION MOBILE

Un procédé pour initier l'enfant à la décoration

L'enseignement de la décoration comporte deux grandes difficultés. Il s'agit d'inculquer à l'enfant à la fois deux habitudes nouvelles : celle de *styliser la nature* et celle de *disposer avec goût les éléments d'un décor*. Ces deux habitudes ne s'acquièrent qu'avec beaucoup de peine, car de lui-même l'enfant s'en tient toujours à la copie servile de la nature et se satisfait avec des arrangements quelconques souvent contraires au bon goût.

Découragés par les difficultés de la tâche, la plupart des maîtres cherchent à se tirer d'affaire en faisant reproduire aussi fidèlement que possible le dessin et les couleurs d'une décoration donnée comme exemple dans un manuel de dessin. De cette manière ils sont au moins sûrs d'obtenir un résultat qui fera plaisir à MM. les experts et inspecteurs. Sans doute, le résultat sera bon sur le papier, mais la leçon de décoration aura manqué son but qui est d'inculquer aux élèves le *sens décoratif*, en les mettant à même de *créer* plus tard un décor personnel, sur n'importe quelle surface et avec n'importe quels éléments. Au lieu d'en faire des *créateurs*, on en fait des *copistes* incapables de se tirer d'affaire sans un modèle. Quand on pense au rôle que joue la décoration dans l'artisanat et dans d'innombrables professions intellectuelles, on ne peut que souhaiter voir l'école utiliser des méthodes plus adéquates.

En voici une, encore peu employée parce que peu connue, et que nous avons mise au point pratiquement après des longs essais avec des élèves de tous âges : c'est celle des *pièces mobiles*. Elle exige un matériel à la confection duquel les maîtres devront sacrifier certainement plusieurs jours. Mais qu'est-ce que cela quand il s'agit de faciliter un enseignement qui durera toute une carrière. Grâce à la décoration mobile les élèves apprennent en se jouant les lois de la composition décorative. Ils acquièrent sans s'en apercevoir l'habitude de créer et perdent celle de copier. Le plaisir est encore plus grand pour le maître, à condition que son matériel soit judicieusement façonné.



Confection du matériel. On se procure des feuilles de carton de l'épaisseur des couvertures de cahiers cartonnés. Trop épais le carton serait difficile à couper avec des ciseaux ; trop mince il se casserait facilement pendant les manipulations et il faudrait constamment remplacer les pièces. — Sur un côté de ce carton on colle à l'amidon des papiers de couleur, de préférence du papier brillant et non mat pour que les traces de doigts se marquent moins facilement. — Sur l'autre côté du

carton on dessine des éléments géométriques ou floraux simples tels que carrés, rectangles, ronds, demi-anneaux, lettres capitales, H, L, V, W, T, O, M, N de l'alphabet, chiffres, etc., ou des éléments végétaux, fleurs ou feuilles de toutes formes. Chaque maître s'ingénie à imaginer des formes toujours très simples en évitant toutefois des étranglements qui rendraient les pièces trop fragiles. (L'attache des pétales dans notre figure 23, par exemple, est trop mince, elle risque de ne pas tenir longtemps). Les éléments auront de 2 cm. à 10 cm. de long. Au-dessous de cette dimension ils seraient difficiles à manier et donneraient à l'enfant l'habitude fâcheuse de dessiner trop petit, au-dessus ils déborderaient les feuilles de dessin utilisées dans nos classes.

Pour accélérer le travail, on peut dessiner un seul élément-type qu'on découpe ensuite et qu'on reproduit par contournement sur le reste de la feuille. Car il faut plusieurs exemplaires (de 5 à 20 pièces) du même motif et rigoureusement de même grandeur.

On obtient une quantité de pièces que l'on serre dans de petites boîtes de carton, par exemple, dans ces petites boîtes rondes à fromage si communes aujourd'hui et que les élèves se feront un plaisir d'apporter au maître. Chaque boîte renfermera 2 ou 3 sortes d'éléments, feuille, fleur ou motif géométrique. En donnant trop de pièces différentes à l'enfant, on l'inciterait à composer un ensemble *hétéroclite*, alors que la première qualité d'une décoration est *l'unité*.

La mise en place du décor. Supposons que la leçon soit la décoration du carré : Après avoir dessiné un grand carré au tableau noir, le maître en trace les diagonales et les médianes destinées à servir de guide pour la mise en place du décor. Au moyen de grandes pièces mobiles (2 ou 3 fois plus grandes que celles des élèves pour être bien visibles de toute la salle), il montre comment on peut décorer une surface carrée, les pièces étant fixées au tableau par des épingles à grosses têtes de verre. Il imagine successivement plusieurs arrangements pour bien persuader les élèves que d'innombrables combinaisons plus ou moins bonnes sont possibles *et non seulement celle qu'on donne comme modèle dans un livre*. On voit que ce procédé *libère* l'enfant de cette manie de la copie qui règne encore trop souvent en dessin. Il est du reste identique à celui de la broderie d'application dans laquelle on combine des motifs découpés dans de l'étoffe.

La démonstration au tableau noir terminée, chaque élève est invité à composer un décor avec le contenu de la boîte que le maître lui remet. Il déplace les pièces, en ajoute ou en enlève jusqu'à ce que l'ensemble soit plaisant. Il peut même les superposer en partie lorsque la place manque en évitant toutefois la surcharge. Après quoi le maître vérifie l'arrangement trouvé, l'améliore au besoin.

Le contournage. En maintenant chaque pièce de la main gauche, les élèves en suivent le contour avec un crayon. En quelques minutes le décor est ainsi tracé sur le papier et les pièces remises dans leur boîte afin qu'elles ne s'égarent pas. On n'obtient ainsi que la *silhouette* des éléments, mais il est facile de compléter le décor en ajoutant des *ner-*

vures, des tiges, etc., détails que le maître peut suggérer par des exemples au tableau noir ou en collant sur les pièces des morceaux de papier plus clairs ou plus foncés, comme nous l'indiquons dans les figures 24 à 30.

Le dessin direct. On objectera peut-être que par ce procédé du contournement, l'enfant se contente de reproduire des chablonés donnés. Sans doute, mais dans cet enseignement si difficile du dessin, il faut sérieusement les difficultés : d'abord apprendre à arranger, à combiner avec goût ; ensuite aborder le problème de la *stylisation* qui consiste à *géométriser*, à simplifier la nature.

Une fois qu'on a étudié successivement la décoration du carré, du rectangle, du triangle, du rond, etc., on augmente (par exemple au degré moyen) la difficulté en exigeant des élèves qu'ils dessinent directement sans contournement un arrangement qu'ils ont cherché à côté de leur feuille de papier.

Enfin, dans une troisième étape, ils partiront de l'étude d'après nature d'une plante pour en styliser et en combiner les éléments d'un seul coup. Cela leur sera bien facile après la préparation apportée par la décoration mobile.

La couleur. Lors de la confection des pièces, il faut naturellement choisir des couleurs qui s'harmonisent, par exemple des *tons sur tons*. On évitera de mettre dans la même boîte, des couleurs primaires rouges, jaunes, bleues, vertes dont la juxtaposition est toujours criarde. On mettra par exemple *rouge vermillon, orangé et noir ou bleu, bleu-vert, jaune* ; ou *bleu foncé, gris, jaune, ou brun, carmin, violet*, etc.

En peignant leur décoration, les élèves ne sont nullement obligés de reproduire les couleurs des pièces. Au contraire, ils chercheront d'autres harmonies, puisque l'enseignement actuel du dessin tend à développer chez l'enfant *l'initiative personnelle*.

On obtient aussi un bel effet en passant simplement les lignes avec une plume Redis No 2 ou 3 trempée dans de l'encre de Chine ou de la couleur à l'aquarelle. Le fond est peint en noir en laissant un petit liseré blanc autour des éléments dont les surfaces sont grisées au moyen de hachures ou de petits points noirs distribués irrégulièrement.

Richard Berger.

BILLET A MA FILLEULE

Tu vas avoir douze ans, ma chère petite. Douze ans ! Te voilà grande fille... Et cependant, je le sais, ton instituteur me l'a dit, tu es encore une écolière bien médiocre en orthographe. Tes dictées, hélas ! sont parfois semées de fautes grossières que l'on ne devrait plus commettre à ton âge. Cela me peine. Et je voudrais faire quelque chose pour toi. Evidemment, il me serait facile de te donner mille et un conseils de « régent », te parler de travail, d'application, de sérieux, de volonté, d'honneur, d'avenir, que sais-je encore.

Mais voilà... je te connais... les lirais-tu, mes conseils ? Et auraient-ils chance d'être mis en pratique ?

Je crois avoir trouvé un moyen plus agréable pour améliorer ton orthographe, un moyen qui t'amusera, je crois, parce qu'il est comme une sorte de jeu que nous jouerons, toi et moi. Veux-tu que nous tentions l'expérience ? Voici :

Je t'envoie, en même temps que cette lettre, un livre intitulé : « Les Histoires du vieux nain Fuit-Fuit. » ¹⁾ Je viens de le terminer. Il me paraît charmant et je crois que tu prendras plaisir, toi aussi, à sa lecture. Tu feras la connaissance d'un vieux nain, grand conteur de merveilleuses histoires. Tu le suivras au pays des Génies, des Enchanteurs et des Géants. Tu pénétreras avec lui dans la Caverne mystérieuse puis dans la Grotte aux Rêves. Tu aimeras, j'en suis sûr, la bonne fée Amette et tu pleureras — peut-être — au récit de la mort du brave Fuit-Fuit.

Ça, c'est la première partie de notre jeu, la plus facile et la plus amusante pour toi.

Mais voici la suite... qui te donnera un peu plus de peine :

Quand tu auras lu les aventures de Fuit-Fuit, tu réfléchiras un moment, puis tu m'écriras ce que tu en penses. Oh ! sois sans crainte ; je ne te demande pas une longue rédaction comme celles que tu dois faire en classe. Non. Quelques phrases seulement, toutes simples, tes idées « à toi ». Veux-tu essayer, ma mignonne ? Ta récompense ? Ce sera le livre lui-même : il t'appartiendra dès que tu m'auras écrit. D'accord ?

Tu pourras me dire aussi ce que tu aimerais lire encore car, si tu le veux, notre petit jeu pourra continuer, et je t'enverrai d'autres belles histoires.

Que dis-tu de mon idée, ma petite filleule ? Je suis persuadé, quant à moi, que la lecture attentive est le moyen le plus simple et le plus agréable d'acquérir sa langue en améliorant son orthographe et en augmentant son vocabulaire. Et notre langue, tu sais, c'est quelque chose de très beau, de très noble, de très passionnant aussi. Tu t'en rendras compte, ma petite, lorsque tu auras pris l'habitude de lire régulièrement chaque jour quelques pages d'un bon livre.

Bonne chance, ma mignonne, et à bientôt de tes nouvelles.

ton Parrain.

H. D.

INFORMATIONS

LA SIXIÈME ÉTAPE DU PLAN D'EXTENSION DES CULTURES

Il vient de paraître une publication sur l'extension des cultures, pouvant être utilisée aussi bien pour des cours et exposés qu'à titre d'information personnelle. Illustrée d'intéressants *graphiques*, elle compte les rubriques suivantes : 1. La Suisse en cette cinquième année de guerre. 2. Le blocus et la famine en Europe. 3. Nos importations de denrées alimentaires, hier et aujourd'hui. 4. Le sol nourricier. 5. La sixième étape du plan d'extension des cultures.

Instituteurs et élèves peuvent obtenir *gratuitement* cette publication au secrétariat du Fonds national pour l'extension des cultures, Berne, Zeughausstr. 26.

¹⁾ « Les Histoires du vieux nain Fuit-Fuit » par Hélène Gisiger, Editions de la Nouvelle Bibliothèque, La Chaux-de-Fonds.

LES LIVRES

ŒUVRE SUISSE DES LECTEURS POUR LA JEUNESSE (OSL)

No 157. **Gédéon, le singe terrible et autres histoires**, série pour les petits depuis huit ans, illustr. de M. Gonthier.

Choix de contes parmi les meilleurs : Gédéon, le singe aux méchants tours ; les trois petits cochons ; le renard qui demande l'hospitalité ; Poucette, d'après Andersen ; le lièvre et les hérissons malins, des frères Grimm ; la noble légende pahli du lièvre en effigie sur la lune ; le tout entrecoupé de charmants poèmes de L. Delarue-Mardrus et de Vio Martin.

No. 158. **C. F. Landry : La lanterne d'Or**, série littéraire, depuis 10 ans, illustr. de P. Monnerat.

Cinq jeunes garçons vont explorer les ruines du château du Pont-de-l'Arc, espérant y découvrir un trésor. Souterrain, trappe qui les fait prisonniers, issue... mais sur le vide, squelette, plan, lac intérieur. — Comment, par le courage de Pierre et le sens pratique de Louis, nos bonshommes s'en tirent, vous le saurez en lisant ce récit d'un écrivain qui est parvenu — et ce n'est pas un mince mérite ! — à intéresser, après les adultes, de plus jeunes lecteurs.

No 159. **H. Mortimer Batten : Cloche - Patte, scènes de la vie sauvage**, trad. de l'anglais par E. Murisier, illustr. de R. Rainard. Série littéraire, depuis 10 ans.

Histoire d'un jeune coyote dont le chasseur Lôme a tué la mère. Cloche-Patte — c'est son nom — est pris en amitié par la chienne Quinie pour l'amour de qui il mourra dans un combat contre le grand loup. Ce récit des Montagnes Rocheuses connaîtra le succès, d'autant plus que R. Rainard a gravé une couverture et des dessins admirables.

No 160. **M. L. Reymond : Les Ailes d'Or**. Série littéraire, dès 12 ans, illustr. de J. Leyvraz.

Richard, jeune inventeur de quinze ans, veut créer une sorte de bicyclette volante à ailes extensibles dont les courants ascendants seraient le soutien. Son camarade Philippe est dans le secret ; mais, jaloux de Richard — surtout depuis que Solange, la petite cousine de Paris, témoigne à ce dernier de l'affection, — il monte une farce dont le résultat sera un accident, puis une maladie grave de l'inventeur. Davantage : il dépouille Richard d'un triomphe mérité, cela grâce au concours d'un oncle dont la bonne foi est surprise. Mais Solange veille. Philippe est pris de remords, avoue, et justice est rendue au jeune héros qui guérit.

Collègues ! *Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.*

Vous trouverez, dans notre nouveau catalogue N° XI

cent nouvelles idées pour l'école active



SCHWEIZER & SCHUBIGER WINTERTHUR

Demandez-le nous

14

Pour des meubles de qualité et solides,
à des prix avantageux, adressez-vous à

LA GRUYERIA

Fabrique de meubles

A BULLE

VISITEZ SANS ENGAGEMENT SA GRANDE EXPOSITION

38

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, met son expérience
à la disposition de tous ceux qui pourraient avoir besoin de ses
services. Bulletin mensuel de placement et d'informations et notice
adressés gratuitement sur demande.

6



BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE
pour enfants et adultes

GALERIES DU COMMERCE
LAUSANNE
Téléphone 3 75 99
Mme J. L. DUFOUR

Renseignements sans enga-
gement. Envois postaux.

48



HARMONIUMS SUISSES

KELLER

Construction très soignée
Garantis plusieurs années
Magnifique sonorité

à partir de fr. 345.- + ICA
chez le représentant exclusif

FOETISCH FRÈRES
S.A.

LAUSANNE - Caroline, 5
VEVEY

30



Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse contre 50 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, PLACE ST-FRANÇOIS, LAUSANNE

Maison de confiance fondée en 1910.

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres.

15

Ls.

Berset

Confection et mesure
dames, messieurs,
enfants

**Habille
avec distinction**

LAUSANNE / 11, rue Haldimand / A l'étage

23



En vous inscrivant à la

*G***UILDE DU LIVRE**

vous obtiendrez au prix de revient de bons livres
soignés, reliés, des meilleurs auteurs.

Renseignements : 1 Rue du Lion d'or, Lausanne • Téléphone 3.79.73

41

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1938 29 élèves

Maturités. Baccalauréats

1941 51 élèves

Entrée aux Gymnases

1944 81 élèves

Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

37

Tél. 3 35 99

Foyer pour collégiens et gymnasiens

à Lausanne (hors de ville)

créé pour les jeunes gens aux études dans les établissements secondaires cantonaux.
Vie de famille. Aide dans les devoirs. Salle de gymnastique. Terrain de jeux.

S'adresser à la **Direction du Foyer, chemin des Lys 18, Lausanne.**

44

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Saint-Jean, 17. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Publications pédagogiques

Allendy, Dr H. :	L'enfance méconnue	4.20
Aubert P. et Viret E. :	L'école vivante par les centres d'intérêt . .	4.50
Berger R. :	Le croquis rapide, 2e partie	1.50
—	Manuel d'écriture courante et ornementale .	5.—
—	Le dessin libre	6.—
—	La didactique du dessin	6.—
Bovet Dr L., Guex G., Rambert M., Richard Dr G. :	Parents et enfants	4.40
Cahiers d'enseignement pratique, derniers numéros parus :		
Atzenwiler A. :	Heures claires, heures grises, poésies . . .	1.25
Francis P. :	Vocabulaire pouvant contribuer à la correc- tion de notre langage	1.—
Charlier H. :	Culture, école, métier	4.40
Chevallaz G. :	Histoire de la pédagogie	5.—
Dottrens R. :	L'écriture script (petite méthode)	2.20
Dudan C. :	Le français notre langue	1.50
—	Le français notre langue, nouvelle série . .	1.80
—	Le français notre langue, 3e série	1.80
—	Le français de quelques écrivains	3.60
Faure M. :	Le jardin d'enfants	3.50
Fournel G. :	L'énigme de l'enfant	4.—
Inhedder B. :	Le diagnostic du raisonnement chez les débi- les mentaux	8.—
Jolly R. :	Les sciences au 2d cycle. Ecoles rurales . .	4.65
—	Les sciences au 2d cycle. Ecoles urbaines .	4.40
Kourth P. :	Le sport et l'école (contribution à l'étude de la formation de l'adolescent)	5.—
Leroy et Lesuisse :	Les centres d'intérêts au degré moyen pri- maire	3.75
—	Les centres d'intérêts au degré supérieur primaire, 5e année	4.25
L'instruction publique en Suisse, Annuaire 1943		5.—
Malche A. :	Vie de Pestalozzi. Ill. rel., 5 fr. 50 ; broché .	3.50
Drs Mathis, Feyeux, Gallavardin :	Leçons de psychologie de l'enfant	7.—
Nicolet J.-L. :	Intuition mathématique et dessins animés .	2.—
Piaget J. :	Naissance de l'intelligence chez l'enfant . .	8.—
—	Développement des qualités chez l'enfant .	6.75
—	Genèse du nombre chez l'enfant	6.75
—	Construction du réel chez l'enfant	8.—
Richard Dr G. :	La psychanalyse et les problèmes psychiques et moraux	1.50
—	L'éducation sexuelle de nos enfants	2.—
—	La jalousie, obstacle méconnu	1.50
Schwar J. :	Professions de chez nous. Carrières mas- culines	1.50
—	Professions de chez nous. Carrières féminines	1.50
Tableaux scolaires suisses. Commentaires des 2 premières séries . .		1.50
—	Commentaires des 3e et 4e séries	1.50
Triponex A.-M. :	Réflexions sur l'éducation morale des enfants	1.—
Vinet A. :	Famille, Education, Instruction	10.—
Wintsch Dr J. :	Les enfants délinquants	2.50
—	Les dessins d'enfants et leur signification .	1.50
—	Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physiologique, clinique et pédagogique	4.—

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE ■ GENÈVE ■ NEUCHÂTEL ■ VEVEY ■ MONTREUX ■ BERNE ■ BALE